

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 62

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 21/06/2017
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 08/06/2017

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur**

Modifications

Oui     Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:05:03

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet d'établissement

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 60  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.401-1, L.421-4, L.421-5, L.421-14, R.421-3, R.421-20, R.421-41-3, R.421-44, R.421-55 et D.421-142,
- la proposition du conseil pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'établissement
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 08/06/2017

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet d'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Projet d'établissement :

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989 et réaffirmé par les lois du 24 avril 2005 et 8 juillet 2013, exprime la volonté collective d'une communauté à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement, dans le cadre des orientations nationales et du projet académique.

Grands axes du projet présenté :

- Un lycée où chacun réussisse
- Un lycée où chacun trouve sa voie
- Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	10
Contre :	4
Abstentions :	3
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:04:58

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 75  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2017

Numéro de la DBM : 4

Budget d'origine :

Budget primitif :  [X]

Budget annexe :  [ ]

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui  [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Au titre de la dotation globalisée 2017, une attribution de crédits à hauteur de 20 854€ a été octroyée à l'établissement. Le calcul de cette dotation s'appuie sur des données objectives telles que les effectifs d'élèves et un montant moyen par élève selon le type d'établissement. Ces données sont ensuite corrigées en tenant compte des consommations annuelles moyennes et des reliquats déclarés au 31/12 de l'année N-1.

Cette répartition fera l'objet d'une décision budgétaire modificatrice de type 33 : « Ressources non spécifiques ».

La proposition de répartition de la dotation globalisée 2017 suivante :

-Droits de reprographie : 2 953.50€

-Frais de stage en entreprise : 14 687€

-Actions pédagogiques liées au projet d'établissement : 3 213.50€

est soumise à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:14

*Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.*

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 63

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public**

Assistants d'éducation

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

**Pour les assistants d'éducation,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2

- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation

- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

**Pour les contractuels GRETA,**

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

**Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1

- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap

- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes : 8,25 Quotité de travail : Equivalent TPEin Mission confiée : Assistant éducation

Rémunération : SMIC Origine du financement : ETAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard  
Prénom : Patrick  
Signé le: 30/06/2017 14:05:06

ASSISTANTS D'EDUCATION PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT 2017 2018

NOM	PRENOM	QUOTITE	HEURES	EFFECTIF	PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT	REPOSE
BRASSEUR	JULIE	100%	1607	1	OUI	OUI 50%
DELBREUF	NADEGE	100%	1607	1	OUI	OUI
FURET	THIBAUT	100%	1607	1	OUI	OUI
GILMANT	ANGELIQUE	50%	803	0,5	OUI	NON
HERBAUT	MARGAUX	50%	803	0,5	OUI	OUI
LEGRAND	MAXIME	100%	1607	1	OUI	OUI
MASCLET	CINDY	75%	1205	0,75	OUI	OUI
PLANQUE	FATIMA	100%	1607	1	OUI	NON
POTEAUX	MARIE CHARLOTTE	100%	1607	1	OUI	OUI
VERBECQ	PAULINE	50%	803	0,5	OUI	OUI

Il reste donc à pourvoir 2 équivalents temps plein qui  
 Pourront être décomposés en temps partiel.

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 65  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 09/06/2017  
Réuni le : 27/06/2017  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Marché électricité - Avenant 1:

L'avenant N°1 au marché électricité lot 2 entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIERE et ENGIE – Société GDF SUEZ Energie France est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.  
Objet : Avenant concernant le mécanisme de capacité visant à garantir la sécurité d'approvisionnement des consommateurs d'électricité en période de pointe.  
Durée : A compter de 2017  
Disposition financière : Surcoût compris entre 1.6 et 2€ HT/MWh selon les lots et les sites, soit 3.5 à 5% du coût initial du marché et de l'ordre de 1.5% du montant total des factures TTC (source : note rédigée par AEC, Assistant à maître d'Ouvrage pour la mise en place et le suivi du marché d'achat groupé d'électricité)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:05:12

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 68

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé**

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)**

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

**Emplois d'avenir professeur**

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Nombre de postes : 11 Quotité de travail : 100 Mission confiée : Agent d'entretien

Rémunération : SMIC Origine du financement : ETAT REGION

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:05:20

## INTITULE DE LA DELIBERATION

### Contrats aidés (CUI) : autorisation de recrutement et de renouvellement

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Chef d'établissement à signer les conventions et contrats de travail (recrutement ou renouvellement) qui se présenteront à compter de la prochaine rentrée scolaire, pour les personnes en contrats aidés (Contrat Unique d'Insertion) dans la limite de la dotation allouée par le Rectorat et le Conseil Régional.

Sont concernés par les renouvellements si ces derniers sont accordés par Pôle Emploi :

- CARNEZ Bruno à compter du 25/11/2017

Les postes qui seront à pourvoir à compter de fin novembre 2017 seront essentiellement de nouveaux recrutements, soit de nouveaux contrats.

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 77

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 7

Libellé de la délibération :

Adhésion ou reconduction aux marchés suivants pour l'année 2018 ainsi que la signature des conventions afférentes :

- le marché nettoyage des hottes et des plafonds filtrants avec le Lycée Woillez de MONTREUIL/MER pour 2017 et 2018
- le marché contrôles bactériologiques et suivi de l'hygiène des restaurants scolaires avec le Lycée Beaupré d'HAUBOURDIN pour 2017, 2018
- le marché vérification et entretien des portes et portails automatiques et semi-automatiques avec le lycée Beaupré à Haubourdin pour 2018 et 2019
- le marché désenfumage avec le lycée Beaupré à Haubourdin pour 2018 et 2019
- le marché denrées alimentaires stockables avec le Lycée Paul DUEZ à CAMBRAI pour 2018
- le marché de fruits et légumes frais avec le Lycée Voltaire de WINGLES du 01/09/16 au 31/08/18
- le marché de denrées périssables, produits alimentaires frais avec le Lycée Condorcet de LENS jusqu'au 31/08/18
- le marché des viandes et des produits carnés avec le Lycée Robespierre de Lens du 01/01/2018 au 31/12/2020
- le marché papèterie avec le Lycée Béhal de LENS DU 01/01 AU 31/08/18
- le marché des produits d'entretien courant avec le Lycée Woillez de MONTREUIL/MER pour 2018 et 2019
- le marché des produits spécifiques cuisine avec le Lycée Woillez de MONTREUIL/MER pour 2017, 2018 et 2019
- le marché des piles et des lampes (ampoules, néons...) avec le Lycée FAIDHERBE de Lille pour 2017 reconductible 1 an
- le marché gaz avec le Lycée Colbert de TOURCOING pour 2017 et 2018
- le marché électricité avec le Département du Nord

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:20

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 78

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 8

Libellé de la délibération :

Conventions d'occupation de locaux scolaires pour l'année 2017/2018 d'une durée d'un an.  
A l'issue de cette première période, elles seront renouvelables expressément pour une égale période.

\* à titre gratuit :

- Amicale des personnels
- Amicale des anciens élèves du Lycée Carnot
- Association sportive du Lycée Carnot
- Association des élèves de BTS TC
- Association des élèves de BTS CGO
- Association des parents d'élèves
- Maison des Lycéens
- Association Judo Club bruaysien

sont portées à l'approbation des membres du Conseil d'Administration

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:23

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit privé

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 74

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit privé**

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)**

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

**Emplois d'avenir professeur**

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Nombre de postes : 1 Quotité de travail : A définir Mission confiée : EAP

Rémunération : A définir Origine du financement : ETAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 16

Contre : 1

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:11

## INTITULE DE LA DELIBERATION

### Les Emplois d'Avenir Professeur

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur les autorisations suivantes :

- recrutements et signature des contrats de travail des Emplois d'Avenir Professeur, dans l'établissement et les écoles du secteur. En effet, le dispositif réglementaire impose que le recrutement des EAP se fasse par l'intermédiaire des EPLE, y compris pour ceux affectés en école, ces dernières ne disposant pas de la personnalité morale pour recruter du personnel.
- signature d'une convention de gestion administrative et financière avec le centre mutualisateur, qui assurera notamment la rémunération et les déclarations sociales de ces personnels.

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 79

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Sept à Déc 2017, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Sorties, voyages et projets pédagogiques pour la période de septembre à décembre 2017, le plan de financement comportant les participations financières des familles, la part établissement et autres subventions ou dons ainsi que l'autorisation du Chef d'établissement de signer tout contrat ou convention relatif à ces sorties, voyages ou projets pédagogiques sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'Administration (cf. tableau joint en annexe).

La réalisation effective de ces projets pédagogiques, sorties et voyages est soumise au montant de l'enveloppe budgétaire 2017/2018 qui sera accordée par la collectivité dans le cadre du dispositif « Actions éducatives ».

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:25

LISTE ET BUDGET PREVISIONNELS DES SORTIES/VOYAGES ET PROJETS PEDAGOGIQUES  
PERIODE SEPTEMBRE - DECEMBRE 2017

Projet N°	Date de l'acte CA	Intitulé	Responsable	Aus de l'établissement	Destination	Destinataire	Date	Zds	1ers	Term	SEP-BTS	Nb de sorties	Accompagnés	Coût par élève	Transport	Prix entrée élève	Hétérogénéité	Autres	Total des dépenses	Part. Famille	Part. Etab. / Fds roulement du DOL/Fondat.	Autres financements	Part. des parents	Part. des autres	CR - Subv. Compl.	Don	Total des recettes	Nb de sorties	Absentéisme						
100	2017/09/17	Salon professionnel Batimat	Feron	Université de Valenciennes	Villigne	Entreprises	novembre 17			15/12/2017		1	36	2	38	900,00 €	0,00 €	0,00 €	900,00 €	10,00 €	360,00 €	540,00 €				900,00 €	17	17	0						
101	2017/09/17	Salon professionnel Batimat	Perrin	Université de Valenciennes	Villigne	Entreprises	novembre 17			15/12/2017		1	50	2	52	900,00 €	0,00 €	0,00 €	900,00 €	10,00 €	500,00 €	166,00 €				234,00 €	17	17	0						
102	2017/09/17	Liaison Lycée-Université	Davauf	Université de Valenciennes	Lens	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		3	90	4	94	680,00 €	0,00 €	0,00 €	680,00 €	0,00 €	0,00 €	680,00 €					680,00 €	17	17	0					
103	2017/09/17	Liaison Lycée-Université	Davauf	Université de Valenciennes	Arras	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		3	108	4	112	720,00 €	0,00 €	0,00 €	720,00 €	0,00 €	0,00 €	720,00 €					720,00 €	17	17	0					
104	2017/09/17	Comédie de Bethune	Roussel	Université de Valenciennes	Bethune	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		4	36	2	38	108,00 €	0,00 €	0,00 €	108,00 €	10,00 €	360,00 €	468,00 €					828,00 €	17	17	0					
105	2017/09/17	Théâtre "Leve, leve"	Cuill	Université de Valenciennes	Brusy	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	176	4	179	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175,00 €	175,00 €	350,00 €					525,00 €	17	17	0					
106	2017/09/17	Théâtre "Un autre regard sur 1917"	Cuill	Université de Valenciennes	Brusy	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	176	4	179	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175,00 €	175,00 €	350,00 €					525,00 €	17	17	0					
107	2017/09/17	Cinéma "Le monstre"	Copy	Université de Valenciennes	Brusy	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	111	4	115	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	111,00 €	111,00 €	222,00 €					333,00 €	17	17	0					
108	2017/09/17	Cinéma "Héros extraordinaires"	Roussel	Université de Valenciennes	Brusy	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	100	4	104	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €					300,00 €	17	17	0					
109	2017/09/17	Cinéma "Una autre regard sur 1917"	Cuill	Université de Valenciennes	Brusy	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	45	2	47	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	135,00 €	135,00 €	270,00 €					405,00 €	17	17	0					
110	2017/09/17	Cinéma "Una autre regard sur 1917"	Cuill	Université de Valenciennes	Brusy	Entreprises	nov. 2017			15/12/2017		1	320	4	324	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	960,00 €	300,00 €	640,00 €					960,00 €	17	17	0					
111	2017/09/17	Cinéma "Cops extraordinaires"	Leducq	Université de Valenciennes	Brusy	Entreprises	novembre 2017			15/12/2017		1	120	4	124	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	360,00 €	120,00 €	240,00 €					360,00 €	17	17	0					
112	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Milobabic Copy	Université de Valenciennes	Lille	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	76	4	80	565,00 €	0,00 €	0,00 €	565,00 €	8,00 €	608,00 €	343,00 €					951,00 €	17	17	0					
113	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	FAVRE / Blanc Neiz	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	fin septembre 2017			15/12/2017		1	36	4	40	680,00 €	0,00 €	0,00 €	680,00 €	10,00 €	720,00 €	672,80 €					1092,80 €	17	17	0					
114	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Cavelier / Blanc Neiz	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	36	2	38	535,00 €	0,00 €	0,00 €	535,00 €	10,00 €	580,00 €	843,00 €					1203,00 €	17	17	0					
115	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	30	1	31	190,00 €	0,00 €	0,00 €	190,00 €	10,00 €	200,00 €	246,50 €					343,00 €	17	17	0					
116	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	45	1	46	400,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €					400,00 €	17	17	0					
117	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	45	1	46	435,00 €	0,00 €	0,00 €	435,00 €	0,00 €	435,00 €	435,00 €					435,00 €	17	17	0					
118	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	30	1	31	531,00 €	0,00 €	0,00 €	531,00 €	15,00 €	546,00 €	311,00 €					761,00 €	17	17	0					
119	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	100	2	102	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1400,00 €	0,00 €	0,00 €	1400,00 €					1400,00 €	17	17	0				
120	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	72	2	74	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1460,00 €	0,00 €	0,00 €	1460,00 €					1460,00 €	17	17	0				
121	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	45	2	47	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	905,76 €	0,00 €	0,00 €	905,76 €					905,76 €	17	17	0				
122	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	50	4	54	900,00 €	0,00 €	0,00 €	900,00 €	5,00 €	905,00 €	400,00 €					905,00 €	17	17	0					
123	2017/09/17	Palais des Beaux Arts - Lille	Phillips	Université de Valenciennes	Blanc Neiz	Entreprises	octobre 2017			15/12/2017		1	70	4	74	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					0,00 €	17	17	0					
TOTAL																										16.871,06 €	4.569,00 €	250,00 €	8.824,96 €	3.213,50 €	294,00 €	16.871,06 €	17	17	0

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 67

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Reconduction des contrats et des conventions pour 2018 selon la liste jointe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:05:18

LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS 2018

CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE VERIFICATION

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
ACI	Monte charge cuisine	691,72	830,06	an	830,06€ en 2016	Contrat du 01/04/14 au 31/03/15 (2 visites / an)- Renouvelable par tacite reconduction chq année	
ALEO INDUSTRIE	Entretien du matériel sportif	325,00	390,00	an	390,00 €	Contrat d'un an a/c du 07/07/14 renouvelable par reconduction expresse	
APAVE	Contrôle appareil de lavage, manutention, machines et équipement divers en section indus	290,00	348,00	an	348,00 €	Nouveau contrat (qui annule le précédent) d'une durée de 12 mois à compter du 17/10/2016-prolongation possible de 12 mois à chaque date anniversaire sur demande du souscripteur-Révision de prix suivant formule à compter du 11/10/2017	
BES	Groupe électrogène	1110,00	1332,00	an	1332,00€ en 2016	Contrat annuel - Avenant de reconduction chq année	
DYNUX	Maintenance du logiciel Antirfade	58,33	70,00	an	70,00€ en 2017	Contrat pour un an à/c du 24/04/2014 - prix révisé chq année selon formule	60,00 TTC en 2016
SSI / EIFFAGE ENERGIE	Maintenance incendie			an	9180,00 en 2017	Contrat établi en 2016 pour un an - Reconduction express 2 fois par période de un an	7280€ HT contrat de base + 700€ HT mesure désenfumage + 1200€ HT portes coupe-feu
GENERFEU	Tubes rayonnants					<b>Contrat résilié le 15/09/14 à/c du 31/12/2014</b>	Prestation réalisée par l'EMOP de CARVIN
HORIS	Vérification installations cuisine - Maintenance préventive sur le matériel de cuisson ou de remise en température			an	1611,52€ en 2016	Contrat d'1 an à compter du 07/11/2014 renouvelable par reconduction expresse - Prix révisé selon formule chaque année	
IA NORD	Maintenance logiciels	860,00	1068,00	an	1068,00€ en 2017	Contrat conclu le 01/01/2012 pour un an - renouvelable par reconduction expresse d'année en année- Modifié le 01/01/2017	150€ HTwinta +150€ HT wincz +455€ HT wingerest+135€ HT winstock
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES	Contrôles bactériologiques			an		<b>Résiliation du contrat au 31/12/2016</b>	
MAIF	Contrat d'établissement	6000,00	7200,00	an	7200,00 en 2017	Prix selon nb élèves, nb journées stagiaires, CUL...	6445,26 TTC en 2016

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS 2018**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
MED ECONOR	Déchets d'infirmierie	87,04	104,44	an	104,44€ en 2017	Contrat pour un an à/c du contrat signé le 12/09/2000 renouvelable par tacite reconduction - prix revu chq année par Med Econor - Avenant du 04/02/15 Forfait de 4 collectes avec 4 cartons de 25L + 1,20 Euros TTC par emballage non identifié + avenant au 11/02/2015	
HYDRA LS	Disconnecteurs	985,00	1182,00	an	1 182,00 €	Contrat à compter du 08/11/2016 pour 5 ans / 1 visite par an	140,00€ en 2016
HYDRA LS	Adoucisseurs					Contrat à compter du 08/11/2016 pour 5 ans / 2 visites par an	900,00€ en 2016

LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS 2018

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
UGAP (matériel en location)	Location copieur E-studio256 SE TOSHIBA (Salle des professeurs ens général)	95,07	114,08	trimestre	456,32 €	Contrat pour 4 ans du 21/02/2014 au 20/02/2018 - coût copie de 0,00514 HT pour volume de 45000/trimestre soit 231,30€ HT	
	Location copieur E-studio 3555CSE TOSHIBA Couleur(Direction) et N/B	257,55	309,07	trimestre	1 236,28 €	Contrat pour 4 ans du 21/02/2014 au 20/02/2018 - coût copie couleur de 0,03563 HT pour volume de 6000/trimestre et 0,00401HT N/B pour volume de 20000/trimestre soit un coût de 294,01€ HT	
	Location copieur E-studio 4555CSE TOSHIBA couleur (reprographie 1er étage) et N/B	338,84	406,61	trimestre	1 625,44 €	Contrat pour 4 ans du 26/02/2014 au 25/02/2018 - coût copie couleur de 0,03312 HT pour volume de 12000/trimestre et 0,00373€ HT N/B pour un volume de 35000/trimestre soit un coût de 527,99€ HT	
	Location copieur D110 XEROX (reprographie 1er étage) N/B	1121,90	1346,28	trimestre	5 385,12 €	Contrat pour 4 ans du 01/03/2015 au 28/02/2019 - 0,00326€ HT N/B pour un volume de 234000/trimestre soit un coût de 762,84€ HT	
	Location copieur E-studio 3055C-B-3 TOSHIBA (Intendance)	197,77	237,32	trimestre	949,30 €	Contrat pour 4 ans du 07/09/2015 au 06/09/2019 - coût copie couleur de 0,03453€ HT pour un volume de 3000/trimestre et 0,00368€ HT N/B pour un volume de 12000/trimestre soit un coût de 147,75€ HT	
	Location copieur E-studio 257 TOSHIBA - Noir et blanc (CPE)	85,17	102,20	trimestre	408,82 €	Contrat pour 4 ans du 07/09/2015 au 06/09/2019 - coût copie de 0,00368€ HT pour volume de 14000/trimestre soit un coût de 51,52€ HT	
	Location copieur E-studio 357 TOSHIBA (Salle prof tertiaire)	125,47	150,56	trimestre	602,26 €	Contrat pour 4 ans du 07/09/2015 au 06/09/2019- coût copie de 0,00357 pour volume de 15000/trimestre soit un coût de 53,55€HT	
	Location copieur E-studio 3055C-B-1 TOSHIBA Noir et blanc (salle des profs techniques)	160,61	192,73	trimestre	770,93 €	Contrat pour 4 ans du 07/09/2015 au 06/09/2019 - coût copie couleur de 0,03453€ HT pour volume de 10000/trimestre et 0,00368€ HT N/B pour un volume de 14000/trimestre soit un coût de 396,82€ HT	

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS 2018**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
THYSSENKRUPP	Ascenseurs					Contrat de maintenance résilié au 15/12/2013 car prise en charge par la Région. Prestation réalisée par OTIS	
TURBOSELF	Maintenance matériel et logiciels	1833,33	2200,00	an	2 516,83 €	Contrat pour 12 mois calendaires a/c du 01/01/2013 reconductible par période de 12 mois, 2 fois maximum - tarifs révisables au début de chq année civile selon formule. Extension de la maintenance au 29/06/2015 pour les bornes de réservation	
VALMI	Dératisation	1197,00	1197,00	an	1 436,40 €	Contrat signé au 1er janvier 2016-Prix ferme pour 2016-2017-2018	
ISS-STOPLAM	Maintenance des extincteurs				961,80 €	Prix ferme sur 3 ans 2016-2017-2018 - Reconduction expresse 2 fois- le contrat ne peut excéder 3 ans	2,75€HT/extincteur+15€ de frais déplacement (286 extincteurs)
SERIS-GROUP	Astreinte et Gardiennage pendant les périodes de fermeture de l'établissement					Durée 1 an renouvelable par reconduction expresse 2 fois 2017-2018-2019	65€/déplacmt pour ouverture. Au dela de 30 mn de présence 26,50€/h/pers. Hors nuit, dimanche et jour férié. Ronde sécurité juillet/Aout 37€/ronde. Garde ciés ou code 20€/mois. Le tout HT.
VALOUTIL	Compresseur			an		Contrat durée de 2 ans a/c du 12/12/2006 reconductible d'un commun accord d'année en année - prix révisé selon formule	Pas de prestation depuis 2013

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS 2018**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
<b>GROUPEMENTS DE COMMANDES OU DE SERVICES</b>							
Collège Simone Signoret - Bruay-la-Buissière	Convention d'hébergement					Convention signée en mai 1999 - reconcluite par tacite reconduction par année scolaire sauf dénonciation avant le 30/06	
Convention de groupement comptable	Fonctionnement du groupement comptable	180 ou 200€	180 ou 200€		1 000,00 €	Mise à jour au 01/09/2016 suite à la nouvelle carte comptable.	180€ pour les EPLE avec moins de 50 DP. 200€ pour les EPLE avec plus de 50 DP.
Conseil Régional Les Hauts de France - EMOP CARVIN	Maintenance et entretien grandes cuisines					A l'année scolaire reconductible par tacite reconduction. Intervention gratuite de l'EMOP. Pièces et produits à la charge du lycée	
Conseil Régional Les Hauts de France - EMOP CARVIN	Maintenance et entretien pour les installations de chauffage, production ECS, ventilation					A l'année scolaire reconductible par tacite reconduction. Intervention gratuite de l'EMOP. Pièces et produits à la charge du lycée	
Lycée Gambetta - Carnot - Arras	Denrées stockables et surgelées			an	70,00 €	Convention du 01/01/2015 au 31/08/2016 - Coût adhésion - Avenant jusqu'au 31/12/16 - Fin du marché en 2017	Fin du marché en 2017 - Repris par le lycée Fénelon - Cambrai
Lycée Fénelon - Cambrai	Marché alimentaire des surgelés			an	70,00 €	A partir du 01/01/2017 - Fin du marché au 31/12/2018	
Lycée Paul Duez- Cambrai	Marché alimentaire des denrées stockables			an	50,00 €	A partir du 01/01/2017 - Renouvelé en 2018	
Lycée Béhal - Lens	Papeterie et fournitures de bureau			an	35,00 €	Convention du 01/01/2015 au 31/12/2017 - Coût adhésion (signature au 01/01/2015 renouvelable 2x) Convention renouvelée du 01/01 au 31/12/2018	
Lycée Béhal - Lens	EMOP - Nettoyage des vitres					Convention signée le 28/04/1997 - conclue pour une année civile et renouvelable par tacite reconduction	
Lycée Condé - Vieux Condé	DAIP			an	700,00 €	Effet à/c du 01/09/2009 jusqu'au 31/12/2010 - Contribution financière fixée chq année par le CA de l'établissement support - Calculée en fonction du nb d'élèves - Convention renouvelable par tacite reconduction par période d'une année	648 TTC en 2016

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS 2018**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
Lycée Edouard BRANLY - Boulogne/Mer	Gestion CAE-CAV-AED			an	3 000,00 €	Prend effet à/c du 01/09/2016- reconduction tacite d'année civile en année civile - Contribution groupement de services : 20€ par mois par contrat aidé	
Lycée des Travaux Publics - Bruay	EMOP - maintenance et entretien installations éclairage de secours					Durée de 3 ans à/c du 01/01/2011, reconductible entre Carnot et EMOP	
Lycée Voltaire - Wingles	Fruits et légumes frais			an	60,00 €	Valable du 01/09/2016 au 31/08/2018 - adhésion révisable chaque année par avenant à la convention	
Lycée Woillez - Montreuil	Produits Spécifique Cuisine			an	30,00 €	Durée 36 mois : 2017-2018-2019 - Coût adhésion	
Lycée Woillez - Montreuil	Produit d'entretien courant			an	30,00 €	pour 2017-2018-2019 - coût adhésion.	
Lycée Woillez - Montreuil	Nettoyage des hottes et plafonds filtrants			an	30,00 €	Durée 24 mois : 2017-2018 - coût adhésion	
Lycée Beauré - Haubourdin	Vérification et entretien des portes et portails automatiques et semi-automatiques			an	40,00 €	Convention à/c du 01/01/2014 jusqu'à l'achèvement complet de son objet - coût adhésion - Convention renouvelée pour 2018 et 2019	
Lycée Beauré - Haubourdin	Contrôles bactériologiques et suivi de l'hygiène des restaurants scolaires			an	50,00 €	Convention 2017 - coût adhésion - Convention renouvelé pour 2018	
Lycée Beauré - Haubourdin	Vérification et entretien des systèmes de désenfumage			an	50,00 €	Convention 2016 et 2017 - coût adhésion - Convention renouvelée pour 2018 et 2019	
Lycée Condorcet - Lens	Produits frais périssables			an	50,00 €	Marché 2016/2018 - adhésion peut être réévaluée chq année par avenant - coût adhésion	
Lycée Colbert - Tourcoing	Gaz			an	100,00 €	Marché 2016/2017/2018	
Lycée Carnot-Gambetta - ARRAS	Convention d'adhésion au GRETA GRAND ARTOIS					Conclue au 01/01/2017	
Lycée Faidherbe - Lille	Lampes, tubes et piles			an	10,00 €	Marché pour 2017 / 2018 reconductible 1 an - Coût adhésion	- 30,00€ la 1ère année - 10,00€ la reconduction
Lycée Robespierre - ARRAS	Marché pour la viande et les produits carnés			an	40,00 €	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	
Département du Nord, du Pas de Calais, CR Nord Pas de Calais, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas de Calais, EPLE	Groupement de commande pour l'achat de l'électricité + Avenant N°1 au lot N°2					Région Haut de France porté par le Conseil Départemental du Nord du 01/01/2018 pour sachever à la fin de chaque accord-cadre correspondant à l'achat	

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS 2018**

FOURNISSEUR	OBJET	COUT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisable d'une année sur l'autre selon les modalités de contrat	PAR	COUT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
LA POSTE	Boîte postale	69,00	82,80	an	82,80 €	Contrat annuel du 01/01/2011	
NEOPOST	Machine à affranchir	645,00	774,00	an	774,00 €	Contrat du 18/05/2015 pour 1 an renouvelable par reconduction express sur 5 ans	

**CONTRATS DE LOCATION**

**CONTRATS DE PRESTATION**

ANCV	Convention chèques vacances Association Pour l'Achat dans les Services Publics			an	280€ pour 2016	Convention signée le 31/08/2006 - conclue pour une durée de 5 ans à/c date de signature - reconduite par tacite reconduction	
ARTOIS COMM.	Enlèvement des déchets			an		Avenant n°2 qui a pris effet au 01/11/2013- Contrat conclu jusqu'au 31/12 de l'année signature puis reconduit par tacite reconduction par période de 1 an-Prix selon volume et fréquence enlèvement fixés sur contrat-Tarifs révisés chaque année pour application au 1er janvier de l'année suivante	
CROUS	Participation financière à l'accès au restaurant Scolaire des étudiants					Convention conclue pour un an renouvelable par tacite reconduction à/c du 01/09/1996	Prix du ticket étudiant en 2016 : 3,25€
ENGIE	Electricité			an		Marché avec le Dpt du Nord, Pas de Calais, CR et SDIS à/c du 01/01/2016	Bâtiment général
EDF	Electricité			an		Marché avec le Dpt du Nord, Pas de Calais, CR et SDIS à/c du 01/01/2016	Logements
Gaz de Bordeaux	Gaz			an		Marché avec le Lycée Colbert de Tourcoing	Bâtiment général, cuisine, bâtiment N + salle de sport, logements
GRDF	Location compteur gaz			an	1 200,00 €		

**LISTE DES MARCHES CONTRATS ET CONVENTIONS 2018**

FOURNISSEUR	OBJET	COUHT HT - A titre indicatif - Prix parfois révisible d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	COUHT TTC - A titre indicatif - Prix parfois révisible d'une année sur l'autre selon les modalités du contrat	PAR	COUOT TTC/AN	OBSERVATIONS	REMARQUES
NUMERICABLE	ADSL - Espace CARNOT	36,26	43,51	mois	522,12 €	Contrat à durées indéterminées avec engagement minimal de 12 mois a/c de la fin du mois de prescription (07/02/2012)	43,51 TTC/mois au 31/12/2016
OLEANE	Internet administratif					A compter de septembre 2013	
ORANGE	Téléphone et internet pédagogiques					Renégociation du contrat au 01/10/2015 pour 11 mobiles	
ORANGE	Téléphonie mobile						2 lignes en février 2017 à terme 8 lignes à compter de septembre 2017
FREE	Téléphonie mobile (Enst Technique)					Abonnement à compter du 27/02/2017 sans engagement 2€/mois/ligne	
FREE	Assistance téléphonique logicielle Gestage ou Windows			an	252,00 €	Contrat d'un an renouvelable par tacite reconduction	252€ TTC en 2016
Q.I. INFORMATIQUE							Indemnité forfaitaire de la ville de Bruay au lycée pour surcoût électrique = 2626,70 en 2013; Convention qui n'est plus d'actualité depuis 2014.
REGION NORD PAS DE CALAIS	Raccordement électrique de 32 luminaires à l'installation du lycée					Avenant n° 1 du 09/02/2006 - Convention établie pour 5 ans avec renouvellement par décision expresse	
SNCF	Convention de paiement différé					Convention d'autorisation de paiement différé valable 1 an a/c de la date de signature (12/03/12) - renouvelable par tacite reconduction d'année en année	
VEOLIA	Eau					Facturation en fonction des consommations. Prix du m3 variable chaque année.	
LA POSTE	Machine à affranchir					Redevance des blocs publicitaires directement facturés par la Poste à/c du 02/02/15	
AXESS OMT	Prestation informatique, maintenance, assistance fonctionnelle concernant la vie scolaire	4200,00	5100,00	an	5 100,00 €	Prix révisible chaque année selon formule. Contrat d'1 an (a/c du 25/06/2015) renouvelable par reconduction expresse	
SDI662/Académie de Lille/DRAAF/DIRH/Région Haut de France	Accompagnement de la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer le niveau de sécurité des lycées					Prise d'effet en 2014 - Fin au 31/12/2018	
IUT BETHUNE	Convention Licence Pro					Convention du 01/09/2015 au 31/08/2017 1€/étudiant/heure de formation - Convention renouvelée pour 2018	Recette Maximum de 1000,00€ pour le lycée

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 64

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don de l'Ass. des BTS TC – Sortie Maison du Développement Durable + Salon AMENAGO à Lille

Le don de l'association des BTS Technico-Commercial pour le Lycée :  
de 234€ pour la sortie au Salon professionnel BATIMAT à Villepinte  
est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:05:09

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation d'Utilisation du Véhicule Personnel

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 66  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 09/06/2017  
Réuni le : 27/06/2017  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'utilisation du véhicule personnel**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Chef d'établissement, son Adjoint, les Chefs de Travaux et la Gestionnaire à utiliser leur véhicule personnel pour les déplacements professionnels liés à leurs fonctions respectives et à percevoir le remboursement de leur frais de déplacement sur présentation des justificatifs (ordre de mission, convocation aux réunions, tickets de parking...). Le site INTERNET Michelin sera utilisé comme référence pour le calcul kilométrique des trajets ; calcul au plus court en terme de kilométrage : de ville à ville et au moins onéreux.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard  
Prénom : Patrick  
Signé le: 30/06/2017 14:05:15

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 69

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les divers tarifs 2018 suivants :

-Photocopies : 0.10 €

-Forfait reprographie post-bac : 30 €

-Carnet de correspondance : vente au prix d'achat au fournisseur arrondi au décime d'euro supérieur

-Carte : vente au prix d'achat au fournisseur arrondi au décime d'euro supérieur

-Plafond de remboursement des frais d'hébergement : 2 fois le tarif du ticket élève en cours moins le prix du ticket repas par élève

-Caution badge d'accès au garage à cycle : au prix d'achat fournisseur arrondi au décime d'euro supérieur

-Dégradation volontaire : coût réel de la réparation ou du remplacement selon la procédure engagée déterminé par l'établissement au moment de la vente

-Location de salle par journée : 10 €

-Lot de préservatifs : 1 €

-Caution clé ascenseur : 10 €

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:05:23

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 80

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dons et legs (fédération des parents d'élèves, autre...):

En vue de l'élaboration du budget 2018, l'accord des membres du Conseil d'Administration pour percevoir des dons ou/et legs réalisés par les diverses associations du Lycée CARNOT ou réalisés par d'autres organismes publics ou/et privés au bénéfice de l'établissement est demandé.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:28

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REGULARISATION D ECRITURES COMPTABLES

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 76

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l' Ordre Recette exceptionnelle**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la réalisation des ordres de recettes exceptionnelles suivant :

- 2 189.70 € concernant des remboursements de frais de demi-pension non réclamés datant de 2011 et 2012. La prescription quadriennale est dépassée.
- 48.05€ concernant les cartes jetables non consommées pour un solde individuel inférieur à 8€
- 72€ concernant des cautions de badge de garage à vélos non réclamée pour un solde individuel inférieur à 8€

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:17

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 81  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 09/06/2017  
Réuni le : 27/06/2017  
Sous la présidence de : Patrick Louchard  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le don de 5.85€ de Monsieur AUGAIT Serge résultant du solde positif de la carte de cantine de son enfant AUGAIT Clément est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration. Ce don fera partie des ressources propres du lycée et sera affecté au service activité pédagogique pour contribuer aux différents projets de l'établissement.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:31

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 72

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 27/06/2017

acte n° 106

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Collectif la Falaise :

La convention de prestation spectacle bilingue + atelier théâtre entre l'association « Le Collectif la Falaise » représentée par Geneviève MARIN, Présidente et le Lycée Polyvalent Sadi Carnot de Bruay-La-Buissière est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Représentation du spectacle bilingue « In love with Shakespeare » + atelier théâtre

Durée : Année scolaire 2017/2018

Disposition financière : 1 400€ TTC

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 1

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:05

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 70

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/06/2017  
acte n° 108

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Judo Club Bruaysien :

Une convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de BRUAY-LA-BUISSIÈRE et le Judo Club Bruaysien, association représentée par Monsieur Gilles BORUTA, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Assurer l'animation pédagogique, éducative et sportive de la section sportive judo

Durée : année scolaire 2017/2018

Disposition financière : Prise en charge financière par le lycée de la licence FFJDA et le passeport sportif proposé au prix coûtant aux élèves de la section sportive judo.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:05:59

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 73  
Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/06/2017  
acte n° 109

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Journée de la Performance et du Prix des Découvreurs :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et le lycée BERTHELOT de Calais est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Organisation de la journée de la Performance et du Prix des Découvreurs. Projet culturel réunissant artistes et auteurs de renom.

Durée : Automne 2017

Disposition financière : 500€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:08

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 71

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/06/2017  
acte n° 107

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Compagnie La Belle Histoire :

La convention d'engagement théâtre entre l'association « La Compagnie La Belle Histoire » représentée par Brigitte NELKEN, Présidente et le Lycée Polyvalent Sadi Carnot de Bruay-La-Buissière est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Intervention théâtrale de 3 comédiens sur la thématique : « La place des écrans »

Durée : octobre ou novembre 2017

Disposition financière : 1 460€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:06:02

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 55

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/06/2017

acte n° 110

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Sciences Po Lille :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et Sciences Po Lille est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Adhésion au Programme d'Etudes Intégrées dont les objectifs sont :

-Aider à la préparation du concours commun des 6 IEP

-Préparer les élèves à la réussite dans l'enseignement supérieur

-Stimuler l'ambition des élèves vers les études de haut niveau

Durée : Année scolaire 2017/2018 (du 01/09/17 au 13/07/18)

Disposition financière : Prise en charge des déplacements vers Sciences Po Lille + prise en charge des coûts de transport et autres frais engendrés par le concours et la préparation.

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:04:43

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 57

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/06/2017  
acte n° 112

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Université d'Artois (IUT de Béthune) :

Une convention de partenariat entre le Lycée et l'Université d'ARTOIS représentée par Monsieur Pasquale MAAMMONE , et plus particulièrement sa composante, l'IUT de Béthune, représenté par Monsieur Daniel AMMEUX est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Partenariat dans le cadre de la formation conduisant à la licence professionnelle : Mécatronique-Robotique-Parcours Automatismes et Informatique Industrielle

Durée : 2 ans à compter du 01/09/2017

Disposition financière : 1€/étudiant/heure de formation au bénéfice du lycée avec un plafond de 1 000€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

# Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:04:49

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 58

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/06/2017

acte n° 113

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Les Chiens de Compagnie :

Une convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et l'association « Les Chiens de Compagnie », représentée par Madame Perrine FOVEZ, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Ateliers de formation des délégués à la prise de parole en public

Durée : Entre septembre et novembre 2017 – 12h d'atelier x 50€ + frais de gestion à 28€ et frais de déplacement à 277.76€ (4x124x0.56€)

Disposition financière : 905.76€ TTC

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:04:52

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 59

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration  
du 27/06/2017  
acte n° 114

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Association EURALENS :

L'adhésion à l'Association EURALENS est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet du contrat : Cotisation annuelle pour contribuer au fonctionnement de l'association

Durée : un an : 2017

Disposition financière : 50€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:04:55

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 56

Année scolaire : 2016-2017

Par délibération du conseil d'administration

du 27/06/2017

acte n° 111

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Lycée Polyvalent d'Artois à Noeux-Les-Mines :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et le Lycée Polyvalent d'Artois à Noeux-Les-Mines est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Accueil des lycéens du Lycée Polyvalent d'Artois à Noeux-Les-Mines au sein du Lycée Carnot pour les enseignements d'exploration Sciences de l'Ingénieur et Création et Innovations Technologiques en seconde et pour les enseignements des Sciences de l'Ingénieur en 1ère et terminale

Durée : Année scolaire 2017/2018, convention renouvelable à chaque année scolaire

Disposition financière : 0€

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:04:46

0620056Z  
ACADEMIE DE LILLE  
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT  
1 RUE SADI CARNOT  
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX  
Tel : 0321646500

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 61  
Année scolaire : 2016-2017  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/06/2017

Réuni le : 27/06/2017

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 09/06/2017.

**Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.**

Avis favorable

Avis défavorable

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 30/06/2017 14:05:01

## Tableau de répartition des IMP

Suite à la commission permanente du 09 juin 2017, un appel à volontaires pour occuper ces différentes missions a été lancé auprès de l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation éligibles

Coordination de disciplines dont labos	8
Culture	1.5
Numérique	1.5
Tutorat	2.25
Décrochage	0.5
Site informatique	0.75
Vie lycéenne	0.5
Prépa concours	0.5
Projets	2.5
Total	18

Le tableau de répartition des IMP est soumis à l'avis des membres du Conseil d'Administration.